

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet

e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 83 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

09 72 67 50 46 (service gratuit + prix d'appel)

FLX13300362101799-07TPE01

MANUFACTURE DE GABAT

BP MANUFACTURE DE GABAT MAS DE GABAT

2294 RTE DU LIMARGUE

MAS DE GABAT

46320 SONAC

Facture du 13/05/2025

n° 10226504610



Electricité

Montant Hors TVA 218,99 €

Montant TVA (payée sur les débits) 37,17 €

Facture TTC

256,16 €

Montant total à payer (TTC)

256,16 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 13,15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 13/06/2025 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 12/06/2025

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **1789420369**

Compte commercial : 2020007489875

Informations du Gestionnaire de Facture

SIREN : 978452142

Votre contrat

Offre électricité : Contrat Electricité Provisoire -
Longue durée

Nom du client

BP MANUFACTURE DE GABAT Mas de Gabat

Lieu de consommation

Référence acheminement : 50089947019820
MAS DE GABAT
46320 SONAC

Paiement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de

256,16 €

à partir du :

28/05/2025

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 00020785002 XX

BP MANUFACTURE DE GABAT Mas de Gabat

Détail de votre facture du 13/05/2025 n° 10226504610

Données contrat

Contrat Electricité Provisoire - Longue durée
Réf. de votre contrat 2010008208861
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/12/2023
Fin initiale de branchement provisoire le 01/09/2025

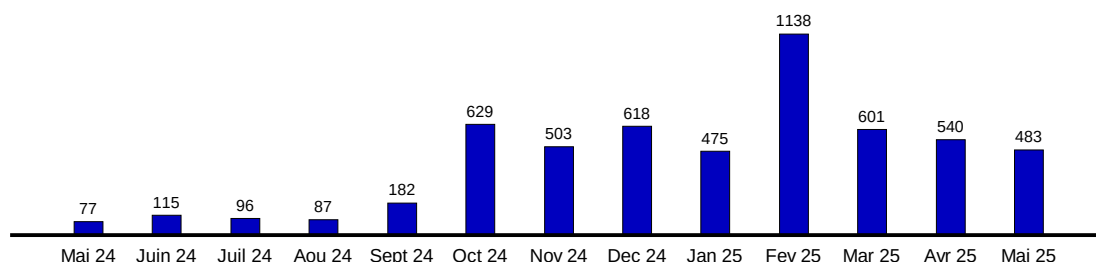
Données Point de Livraison

MAS DE GABAT 46320 SONAC
Réf Acheminement Electricité : 50089947019820

Evolution de la consommation facturée en kWh

Volume de kWh
(année en cours)

■ Relevé



Total EDF Electricité			179,00 €		HT
Abonnement électricité (HT)	Période		Prix unitaire HT	29,15 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/05/2025 au 31/05/2025		29,15 €/mois	29,15 €	5,50 %
Consommation (HT)	Période	Conso 483 kWh	Prix unitaire HT	149,85 €	Taux de TVA
Electricité Période unique	du 12/04/2025 au 11/05/2025	483 kWh	31.025 c€/kWh	149.85 €	20.00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				20,72 €	HT
	Période	Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Composante soutirage - Heures Pleines Saison Haute	du 12/04/2025 au 12/05/2025	0.000 kWh	7.50 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante soutirage - Heures Creuses Saison Haute	du 12/04/2025 au 12/05/2025	0.000 kWh	5.13 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante soutirage - Heures Pleines Saison Basse	du 12/04/2025 au 12/05/2025	376.000 kWh	1.60 c€/kWh	6,02 €	20,00 %
Composante soutirage - Heures Creuses Saison Basse	du 12/04/2025 au 12/05/2025	108.000 kWh	1.00 c€/kWh	1,08 €	20,00 %
Composante Gestion - Echoir	du 12/05/2025 au 11/06/2025	31.000 j	4.64 c€/j	1,44 €	5,50 %
Composante Comptage Location - Echoir	du 12/05/2025 au 11/06/2025	31.000 j	6.15 c€/j	1,91 €	5,50 %
Composante soutirage CU - Part fixe - Echoir	du 12/05/2025 au 11/06/2025	PS : 12.0 kVA - 372.000 j.kVA	2.76 c€/j.kVA	10,27 €	5,50 %

Services		0,00 €	HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)		INCLUS	Taux de TVA

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)					19,27 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA			Taux de TVA
Accise sur l'Électricité	du 12/04/2025 au 11/05/2025	483 kWh	3,37000 c€/kWh		16,28 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 12/04/2025 au 12/05/2025	13.62	21.93 %		2.99 €	5.50 %

Total Hors TVA pour ce site		218,99 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette	37,17 €
TVA à 5,50%		45,76 €	2,52 €
TVA à 20,00%		173,23 €	34,65 €
Total TTC pour ce site		256,16 €	TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 464 Type de compteur : Compteur Linky

Coefficient de lecture : 100

Heures Creuses : 1H28-7H28 12H58-14H58

Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Courte Utilisation HP/HC associées à deux saisons

Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 12.0

Index Fourniture (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Base	5370 le 12/04/2025	5853 le 12/05/2025

BP MANUFACTURE DE GABAT Mas de Gabat**Détail de votre facture du 13/05/2025 n° 10226504610****Données contrat**

Contrat Electricité Provisoire - Longue durée
Réf. de votre contrat 2010008208861
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/12/2023
Venant à échéance le 30/11/2025

Données Point de Livraison

MAS DE GABAT 46320 SONAC
Réf Acheminement Electricité : 50089947019820

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises
L'accise sur l'électricité) augmente au 01/02/2024. Plus d'informations sur <https://www.edf.fr/entreprises/evolution-des-taxes-electricite>.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 30 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 86,5% nucléaire, 4,7% renouvelables (dont 1,5% éolien, 2,1% solaire, 0,9% Biomasse), 8,1% gaz, 0,2% charbon, 0,5% pétrole, 0,03% autres fossiles.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

89,4% hydraulique : 86,8% France, 2,6% hors France (Espagne, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie),
8,1% éolien : 4,7% France (dont 0,7% enchères) et 3,4% hors France (Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, Suède, Portugal),
1,6% biomasse : 0,8% France dont (0,8% enchères) et 0,8 hors France (Allemagne, Danemark, Finlande, Pays-Bas),
0,9% solaire : 0,1% France (dont 0,1% enchères) et 0,8% hors France (Allemagne, Espagne, Italie, République Tchèque).

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,2% hydraulique, 23,8% éolien dont 12,3% enchères, 5,4% solaire dont 5,3% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2023 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

